

Département du Bas - Rhin
Arrondissement de Sélestat

COMMUNE DE SCHWOBSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 janvier 2023 à 19h30
Date de convocation : 26 janvier 2023

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de procurations : 00

Sous la présidence de Madame Denise KEMPF, Maire,

Etaient présents : Mmes FRIEDRICH Christel, JEHL-MEYER Rachel (arrivée à 19h35), SCHMITT Nathalie Mrs OHNET Claude, ROHR Michel, FROMMER Olivier, HAUMESSER Rémy, JEHL Didier, MEYER Frédéric, RUDLOFF Jean-Louis (arrivé à 20h35).

Était absent : /

Procuration : /

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15/12/2022 et désignation d'un secrétaire de séance*
- 2. Travaux : Dossier de demande de subvention*
- 3. CCRM – Plan local d'urbanisme intercommunal*
- 4. Subvention exceptionnelle*
- 5. Orientations budgétaires*
- 6. Divers et informations*

1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15/12/2022 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 décembre 2022 a été soumis à l'approbation du conseil municipal et transmis à la Sous-Préfecture de Sélestat Erstein.

Les fonctions de secrétaire de la présente séance sont confiées à JEHL Didier désigné unanimement.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

2. TRAVAUX : DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION

Conformément à la dernière séance, les dossiers de demande de subvention au titre de la DETR ont été déposés.

De plus, une demande de fonds de concours va être déposée auprès de la CCRM pour le dossier de remplacement des fenêtres.

Cependant pour confirmer les demandes, une validation des plans de financement doit être produite.

- a) Isolation du plafond de l'école :
 - Dépenses- pose isolation biosourcée : 10 885 € HT
 - DETR demandée : 8 585 €HT
 - Autofinancement : 2 300 € HT

- b) Remplacement des fenêtres et portes fenêtres de la salle :
 - Dépenses – fourniture et pose des éléments aluminium : 39 452 € HT
 - DETR demandée : 20 000 €HT
 - CCRM Fonds de concours : 10 000 € HT
 - Autofinancement : 9 452 € HT

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **CONFIRME** la validation des dossiers de demande de subvention auprès de l'Etat ou tout autre organisme permettant la réduction des frais engagés par la commune,
- **VALIDE** les plans de financement présentés pour les dossiers d'isolation du plafond de l'école et le remplacement des fenêtres et portes fenêtres de la salle,
- **CHARGE** Madame le Maire de transmettre ces éléments aux services demandeurs.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

3. CCRM – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La loi Climat & Résilience votée le 22/08/2021 a fixé pour objectif « Zéro Artificialisation Nette – ZAN » à l'objectif 2050, avec un palier intermédiaire entre 2021 et 2031.

Lors de la dernière conférence des Maires, il a été présenté un document pour engager la réflexion sur l'opportunité de transférer la compétence à la CCRM en matière d'urbanisme (PLU, cartes communales, documents d'urbanisme...), qui est présenté à l'assemblée.

A ce jour la carte communale de la commune est obsolète et il devient nécessaire d'obtenir un document valable à l'horizon 2027, date à laquelle le principe de la loi devra être intégré aux documents d'urbanisme des communes.

4. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Pour permettre aux élèves du RPI une activité inhabituelle, et faute de pouvoir organiser un voyage à Paris, l'équipe enseignante propose d'organiser une classe « escalade multisports » sur une semaine à la salle de l'Etincelle de Sélestat du 27/02 au 03/03/2023, pour tous les élèves sauf petite et moyenne section de maternelle.

Pour cette semaine, d'un coût total de 4 400€ (soit 89.81 €/ élève), le financement sera pris en charge pour partie par les parents et la coopérative scolaire. Cependant l'école sollicite les communes pour obtenir une subvention pour couvrir les frais, comme pour

une classe transplantée.

Le conseil après délibération,

- **DECIDE** d'accepter la demande de subvention de l'école pour l'organisation de la classe « escalade et multisport »,
- **OCCTROIT** la somme de 400 € au titre de la subvention exceptionnelle,
- **CHARGE** Madame Le Maire de faire verser cette somme à la caisse des écoles du RPI.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

5. ORIENTATIONS BUDGETAIRES

La mandature est actuellement à mi-chemin et il convient d'orienter les choix des prochains projets.

Sont déjà validés les dossiers suivants : Remplacement du moteur de la cloche (1 991.40 € TTC), l'aménagement de l'ancienne décharge (2026.80 € TTC), la réalisation des bateaux rue Principale (4 516.80 € TTC), l'analyse de la qualité de l'air à l'école (1 470 € TTC), l'isolation du plafond de l'école (11 483.51 € TTC), la façade du presbytère (1 440 € TTC) et le remplacement des fenêtres et portes fenêtres de la salle (en cours de chiffrage).

Différentes orientations sont abordées : sécurisation des routes, mur d'enceinte de la mairie, révision du document d'urbanisme, urbanisme, tondeuse autoportée...

6 DIVERS ET INFORMATIONS

- ◆ Eclairage Public : Chaque commune devait se prononcer sur la baisse de l'éclairage public ou l'extinction totale, la nuit. Le Conseil a opté pour la première solution, soit une baisse de 75% de l'intensité, les 4 axes principaux seront à 10.5 Lux, le reste du village à 7 lux.
- ◆ Elsass Putz – SMICTOM : Le SMICTOM souhaite, en collaboration avec la CeA, reconduire l'opération Elsass Putz du 31.03 au 30.04.2023. Les opérations de nettoyage pourront s'organiser tout au long du mois d'avril. Les communes devront s'inscrire avant le 3 mars.

D'autre part, le SMICTOM nous a fait savoir qu'au terme des 3 premières semaines de modification des ramassages, il a été constaté :

- Une diminution de 26 % des tonnages collectés en ordures ménagères (bas gris)
 - Une diminution de 41 % du taux de présentation des bacs gris les jours de collecte,
 - Une augmentation de 5% des tonnages d'emballages collectés (bac jaune),
 - Une augmentation de 31 % des biodéchets collectés.
- ◆ Vélo Gourmand CCRM : L'organisation de cette manifestation par l'Office du tourisme a reçu un accueil favorable de la part des associations du village. L'information a été remontée à la CCRM.
 - ◆ Piste cyclable : Madame le Maire trace l'historique du dossier et des différentes actions qui ont été réalisées pour ce dossier. Elle rappelle la décision que les Conseils Municipaux avaient validé à savoir retenir le tracé le long de la Route

Départementale. La délibération du 27/10/2022 de Boesenbiesen acte le tracé de la piste par le chemin d'exploitation « Nachtweid ». Le Conseil Municipal de Schwobsheim relève que les termes de cette délibération ne sont pas conformes au choix de la commune de Schwobsheim, contrairement à ce qu'indique cette délibération.

Après un tour de table, retenir le tracé le long de la RD reste l'option du Conseil Municipal de Schwobsheim.

- ◆ Génération vélo : La commune a été destinataire par le PETR, d'un programme « Savoir rouler à Vélo » destiné aux enfants de CM1 et CM2. Ce dispositif vise à dispenser des apprentissages pour être autonome à vélo à l'entrée au collège. 3 étapes sont abordées en 10 h de formation (savoir pédaler / savoir circuler / savoir rouler). Le coût s'élèverait à 1 584 €. Ce programme est financé à 50% par les CEE et par la collectivité (et peut-être une participation du PETR). Une réunion aura lieu le 06.02.2023 pour détailler ce dispositif.
- ◆ Bulletin communal 2022 : Un appel est fait auprès des conseillers municipaux pour la rédaction de quelques articles.
- ◆ Pique-nique : Le mois de septembre sera chargé en terme de manifestations dans le territoire, notamment avec l'organisation probable du Vélo Gourmand. De plus, pour ne pas chevaucher avec les journées du patrimoine, il est proposé de décaler la date au 27/08/2023.
- ◆ Ecole – Essuie mains : Depuis le COVID, l'usage des essuie-mains papier pour les élèves était une demande de l'éducation nationale à travers le protocole sanitaire. Les mesures étant désormais levées, et pour permettre une meilleure gestion des déchets, il est envisagé d'instaurer l'usage de serviettes de toilette pour chaque enfant. Un échange avec l'équipe enseignante aura lieu dans ce sens.
- ◆ Echange avec un administré : Un conseiller municipal a fait état d'un échange qu'il a pu avoir avec un administré à propos de l'entretien d'un chemin et l'état de ce dernier. Le dossier est en cours et sera traité prochainement.

*L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 21 h50 mn*

A Schwobsheim, le 2 février 2023

Le Maire,
Denise KEMPF








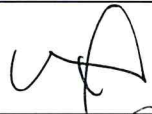




Le secrétaire de séance,
Didier JEHL



Tableau de présence, séance du 31 janvier 2023**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15/12/2022 et désignation d'un secrétaire de séance
2. Travaux : Dossier de demande de subvention
3. CCRM – Plan local d'urbanisme intercommunal
4. Subvention exceptionnelle
5. Orientations budgétaires
6. Divers et informations

Nom Prénom	Qualité	Signature	Procuration
Denise KEMPF	Maire		
OHNET Claude	1 ^{er} Adjoint		
Michel ROHR	2 ^{ème} Adjoint		
JEHL Didier	Conseiller		
FRIEDRICH Christel	Conseillère		
HAUMESSER Rémy	Conseiller		
FROMMER Olivier	Conseiller		
SCHMITT Nathalie	Conseillère		
MEYER Frédéric	Conseiller		
JEHL-MEYER Rachel	Conseillère		
RUDLOFF Jean-Louis	Conseiller	